

Le Relais



Décembre 2020 / N° 74



Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim sur www.fegersheim.fr et Facebook



4

Scolaire

Retour serein sur les bancs de l'école



11

Démocratie

Création d'un comité consultatif sur la transition écologique



16

Jumelage

Redéfinir le sens du partenariat



Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim Ohnheim,

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

J'ai toujours eu à cœur de commencer le Relais par un édito optimiste, annonçant le plus souvent des événements heureux, passés ou à venir. Mais c'est la première fois que je prends la plume pour annoncer que la plupart des rassemblements sont annulés ou reportés, alors que ces moments conviviaux sont le socle du lien social et des liens inter-générationnels.

Je me réjouissais chaque année pour notre traditionnel Baeckeofe et la Fête des Aînés, pour rappeler à nos anciens que nous sommes là pour eux comme pour les remercier de tout ce qu'ils nous ont donné et transmis.

C'est donc avec le cœur un peu plus lourd qu'à l'habitude que j'ai, avec l'accord de l'ensemble de mes conseillers et des représentants de nos associations locales, renoncé à l'évènementiel habituel dans notre commune. L'objectif est clair, il s'agit de protéger un ensemble de personnes à risque, notamment les personnes au-delà de 65 ans qui sont les plus vulnérables.

Il faut apprendre à vivre avec le virus, c'est le premier projet d'adaptation qu'il faut développer.

Le deuxième projet qu'il nous faut mener à bien et qui va s'inscrire dans la continuité est l'adaptation aux conditions climatiques qui vont également bouleverser notre mode de fonctionnement et nos relations à la nature.

L'Eurométropole de Strasbourg a connu cette année un virage politique majeur qui montre que l'écologie, et plus largement l'environnement, est désormais ancré au cœur des préoccupations de nos concitoyens. Ce n'est pas la crise qui a initié cet ancrage, loin de là, mais elle a fortifié ce besoin de bien-vivre, de prendre quelques distances par rapport aux zones urbaines à forte densité, de se rapprocher des lieux de verdure et même souvent d'en acquérir.

Fegersheim-Ohnheim, par sa politique de bien-vivre, n'a pas non plus attendu cette crise pour placer l'individu au centre de ses préoccupations pour son bien-vivre en maîtrisant l'urbanisme, en régulant la vitesse de circulation et en favorisant la création d'espaces verts.

Il n'y a pas de doute pour moi, il faut poursuivre dans cette voie pour préserver notre planète et pour assurer sa sauvegarde. Ce n'est pas gagné, mais en attendant, la Terre manifeste son mécontentement par des événements climatologiques majeurs contre lesquels il faut se protéger en s'adaptant intelligemment.

Le plan Air-Climat-Energie est un axe

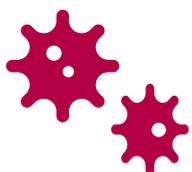
majeur de la modification n°3 du PLUi et s'inscrit bien dans cette logique. J'en profite pour inviter l'ensemble de nos concitoyens à s'exprimer dans l'enquête publique à venir sur cette modification.

Dans ce contexte, j'ai accepté d'être le 8ème Vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg, en charge de l'eau, de l'assainissement ainsi que de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), un enjeu majeur dans le contexte de la transition énergétique. Dans les prochains mois, nous aurons déjà à poursuivre la mise œuvre du plan de rénovation d'une partie du réseau d'assainissement de l'Eurométropole, et notre village sera concerné d'une manière significative.

Les défis que nous aurons à relever dans notre vie quotidienne seront immenses mais pas insurmontables. En étant tous acteurs nous y parviendrons, l'histoire passée en est la meilleure preuve.

Thierry Schaal

Votre dévoué Maire
de Fegersheim-Ohnheim



L'évolution des mesures sanitaires conditionne la tenue des événements, l'accessibilité des lieux, les activités des associations, etc.

Nous vous invitons à consulter le site www.fegersheim.fr ou le contact indiqué pour obtenir des informations à jour.

Plus que jamais, **acheter local est un acte solidaire et citoyen**. Pour offrir ou pour vous faire plaisir, pensez-y !

La Commune soutient ses commerces et entreprises. Afin de les aider à rebondir après la période de reconfinement, un arrêté du Maire permet aux commerces du territoire d'ouvrir les dimanches précédents les fêtes de Noël :

- Dimanches 29 novembre, 6 décembre et 13 décembre entre 10h et 19h
- Dimanche 20 décembre entre 10h et 19h

Dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Vous pouvez trouver la liste des entreprises, artisans et commerces de la commune sur www.fegersheim.fr, rubrique «Entreprendre».

L'essentiel des délibérations communales

Retrouvez dans cette rubrique les décisions majeures votées par vos élus lors des séances du Conseil municipal.

Lundi 28 septembre 2020

Subvention aux associations

Sur proposition de la Commission « Vie associative, sport et services à la population », le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'octroi d'un total de 21 250 € de subvention répartis entre les 12 associations locales en ayant fait la demande.

Une première enveloppe d'un total de 19 350 € avait déjà été versée à 22 associations de manière anticipée en juillet, afin de soutenir leurs trésoreries fragilisées par le contexte sanitaire.

Recrutement d'un ASVP

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le principe de recrutement d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Le poste sera mis en place au courant de l'année 2021, et sera affecté principalement à la sortie des écoles et au stationnement.

Toutes les délibérations sur www.fegersheim.fr, rubrique Conseil municipal.

Concours des Maisons décorées 2020



Contribuez à apporter de la lumière et de la beauté dans les nuits d'hiver qui se rallongent, et participez au concours des Maisons Décorées de Noël !

> **Décorez** vos balcons et jardins

> **Prenez une ou deux photos** de vos réalisations

> **Inscrivez-vous** gratuitement et simplement sur www.fegersheim.fr ou à l'accueil de la Mairie avant le 18 décembre

> Découvrez l'ensemble des participations et **votez pour vos préférées** sur la page facebook Commune de Fegersheim, sur le site www.fegersheim.fr ou à l'accueil de la Mairie entre le 19 décembre 2020 et le 10 janvier 2021.

> Les trois gagnants dans chaque catégorie recevront une **récompense d'une valeur de 35 € à 55 €** pour encore embellir leurs jardins et balcons !

Vous préférez miser sur la beauté des matières naturelles ou mettre des étoiles dans les yeux des passants? Vous avez le choix entre 4 catégories selon votre foyer et votre style de décoration favori : **maison décorée de jour, maison décorée de nuit, balcons et fenêtres décorés de jour, ou balcons et fenêtres décorés de nuit** !

Pour plus d'informations, règlement et inscriptions :
www.fegersheim.fr, rubrique « Actualités »

Lundi 23 novembre 2020

Budget supplémentaire 2020

Le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19 nécessite de procéder à des ajustements de crédits.

Le budget supplémentaire permet à la fois de constater le résultat comptable de l'année précédente, et d'apporter des modifications mineures au budget de l'année en cours. En l'occurrence, le Conseil municipal a délibéré pour diminuer la section de fonctionnement de 77.000 €, en restreignant à la fois les recettes et les dépenses, et pour augmenter l'investissement de 114.000 €. Le budget 2020 s'établit donc au final à 5,4 M€ en fonctionnement et 2,8 M€ en investissement.

Remise de loyers pour le Café de Charlotte

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'exonération du loyer du Café de Charlotte, locataire de la Commune, pour les mois d'avril à juin et novembre, le restaurant n'ayant pas pu poursuivre ses activités pendant les périodes de confinement.

Prochaine séance : lundi 14 décembre

MARIAGES

Émilie LOUARGANT et Teeluckxing SUNTOKEESING
29 août 2020

Adeline LAURENT et Alexandre SALLÉ

12 septembre 2020

Laure SCHWARTZ et Jordan JOST

19 septembre 2020

Cathie ARMINANTE et Laure PANIER

10 octobre 2020

NAISSANCES

Ruben PFISTER

20 mai 2020

Hanaé MAYER

26 juillet 2020

Emy MEYER

4 août 2020

Théodore MEYER LOMENSO

6 août 2020

Yanis MAZEAU TAGLAND

11 août 2020

Océane KERRMANN

11 août 2020

Théo HESSE

18 août 2020

Raphaël BASTIAN

27 août 2020

Ezio RAGO

10 septembre 2020

Elio CORNU

21 septembre 2020

Norah JÄCK

2 octobre 2020

Mano GUERRA

3 octobre 2020

Karan HALISDEMIR

8 octobre 2020

DÉCÈS

Marguerite SCHAAL veuve SITTLER

27 juillet 2020 (93 ans)

Lucien SCHEYDER

17 août 2020 (93 ans)

Lucie STUDER veuve

SCHAEFFER

12 septembre 2020 (99 ans)

Retour serein sur les bancs de l'école

La rentrée scolaire s'est bien déroulée dans les quatre écoles de Fegersheim-Ohnheim, et aucune fermeture de classe n'est à déplorer jusqu'ici.

LA VIGILANCE DE MISE DANS LES CANTINES

« Nous restons très vigilants concernant l'évolution de la situation sanitaire », rappelle Françoise Freiss, adjointe aux affaires scolaires, « c'est pourquoi nous avons pris la décision de maintenir pour ce début d'année scolaire la cantine au Centre Sportif et Culturel pour les élèves de l'école élémentaire de Fegersheim, ce qui nous permet de respecter la distanciation entre élèves lors du déjeuner. Pour les élèves d'Ohnheim l'ouverture de la Ruche en février dernier nous permet d'assurer le service de cantine scolaire dans les meilleures conditions. »

Cette organisation a facilité la mise en place de mesures sanitaires renforcées depuis le reconfinement : à la cantine comme au périscolaire, davantage de tables ont été installées pour augmenter les distances physiques entre les enfants, à table et entre élèves de classes différentes.

L'équipe de l'Espace jeunes, qui a dû fermer, a été mobilisée pour renforcer le personnel périscolaire : Marie et Alexandre accueillent les élèves de CM1 et de CM2 de l'école Marie Hart tous les soirs après la classe à l'Espace jeunes, les salles dédiées au périscolaire de l'école élémentaire ne permettant pas une distanciation optimale des enfants.

La Mairie a également adapté ses horaires d'ouverture au public afin de mettre à disposition une partie du personnel administratif sur les temps d'accueil périscolaire.



ENCOURAGER LA CURIOSITÉ DES ÉCOLIERS

Audrey Gavalet, adjointe à la culture, a accompagné Françoise Freiss lors de sa tournée des écoles en septembre dernier. Ce passage dans chacune des vingt classes de la Commune est l'occasion de recueillir les impressions des enseignantes et enseignants sur leurs conditions de travail, et d'expliquer aux enfants le rôle des élus communaux.

L'adjointe à la culture, qui entend bien renforcer encore l'offre culturelle à destination des familles lors de son mandat, en a profité pour présenter aux élèves les opportunités de découverte qui s'offrent à eux à Fegersheim :

- ➔ L'École de Musique et de Danse Charles Beck, qui, associée à la Barcarolle d'Eschau, propose tout un **éventail de cours de danse et de musique**, individuels ou en groupe.
- ➔ Le Caveau, et sa **programmation gratuite**, dont les **spectacles jeune public**, auxquels des classes sont régulièrement invitées.
- ➔ La CLEF (Culture Lecture Évasion Fegersheim), dont **l'abonnement est gratuit pour les moins de 15 ans**, permet d'emprunter livres, DVDs, revues, et, depuis peu, des jeux. De nombreuses **animations**, ouvertes à tous, sont également proposées tous les mois, dont une part importante à destination des enfants et familles.



École Municipale de Musique et de Danse Charles Beck
17a rue du Général de Gaulle (à l'arrière du Centre Sportif et Culturel)
03 88 64 17 67 / emmd@fegersheim.fr

Le Caveau, 27 rue de Lyon
mairie@fegersheim.fr / 03 88 59 04 59

La CLEF, 27 rue de Lyon
03 88 64 35 05 / laclef@fegersheim.fr

Programmes des activités disponibles sur www.fegersheim.fr et à l'accueil de la Mairie

Afin de faciliter la communication sur les événements concernant les familles, une newsletter thématique, envoyée en moyenne une fois par mois, leur est désormais consacrée. Il est encore possible de s'y inscrire sur simple demande à mairie@fegersheim.fr

INVESTIR POUR S'ADAPTER AUX USAGES



Les **tableaux blancs interactifs** dits « TBI », qui ont été installés dans l'ensemble des classes de l'école Germain Muller l'été dernier, sont très utilisés.

Cet outil pédagogique apporte de nombreux avantages, aussi bien pour les enseignants que pour les élèves, à qui il apporte une aide dans l'assimilation des leçons. Les exercices interactifs proposés suscitent la participation de chacun.

L'installation dans les six classes de l'école élémentaire d'Ohnheim a représenté un investissement total de 40 000 €.

L'école Marie Hart en bénéficie depuis 2014.

Par ailleurs, des **parkings à trottinettes** ont été installés, ce moyen de transport ayant supplanté le vélo depuis déjà quelque temps.

DES EFFECTIFS SOUS TENSION

Les écoles en chiffres

20 classes

539 élèves

/ 510 en 2019-2020

27 élèves par classe en moyenne

/ 25 en 2019-2020

« Concernant les effectifs de cette année, nous sommes sous tension à Ohnheim avec un nombre d'élèves historiquement haut », alerte Françoise Freiss.

Les classes de deux écoles maternelles comprennent entre 30 et 31 élèves, et pas moins de 45 enfants ont fait leur rentrée à l'école maternelle Louise Scheppler d'Ohnheim à la rentrée 2020 : « ce sera une année particulièrement éprouvante pour les enseignants ainsi que pour le personnel de nos écoles. »

Dans l'école élémentaire de cette partie du village, les problèmes sont similaires, avec des classes également très chargées, « c'est la raison pour laquelle **nous sommes contraints d'inscrire les enfants sur Fegersheim** quelque soit le lieu d'habitation de la famille au sein du village. Nous comprenons le mécontentement de certains parents, néanmoins **la priorité reste les conditions de scolarisation des enfants**. Il est préférable pour l'enfant et l'enseignant de travailler dans une classe de 22 à 25 élèves, plutôt que 30 et plus.

De plus, **nous sommes très attentifs à éviter une fermeture de classe** à l'école élémentaire Marie Hart, ce qui serait préjudiciable pour tout le monde. », poursuit l'adjointe.

« Si la Commune entretient les bâtiments, c'est en effet l'Éducation Nationale qui décide des fermetures et ouvertures de classes, en fonction des effectifs de chaque école.

Notre objectif pour les prochaines rentrées est de pouvoir anticiper au maximum les inscriptions afin de **répartir au mieux les effectifs** sur nos quatre écoles et ainsi de répondre le plus favorablement aux attentes des parents tout en assurant les meilleures conditions de travail pour nos enfants. »

DISTRIBUTION DE MASQUES

Afin d'aider les familles à s'équiper, deux masques lavables ont été offerts par la Commune à chacun des élèves des écoles élémentaires de son territoire.

Ces masques, fabriqués en Alsace, sont spécialement conçus pour les enfants. Un jeu de laçage permet de les adapter sur deux tailles. L'ensemble des encadrants, enseignants comme ATSEM, a également été équipé de deux masques supplémentaires à la même occasion.

Cette dotation initiale sera suivie d'une seconde, co-organisée par l'Eurométropole de Strasbourg. Ces masques doivent être distribués début décembre.



Si votre enfant est né en 2018 et que vous n'avez pas encore été destinataire d'une pré-enquête relative aux inscriptions à l'école maternelle, merci de contacter la Mairie (mairie@fegersheim.fr / 03 88 59 04 59) avant le 21 décembre 2020.

Vie associative

La vie associative, durement touchée par la première vague de la crise sanitaire, n'aura eu que quelques semaines de répit à la rentrée avant que ses activités se voient à nouveau suspendues. Mais nos associations ne manquent pas d'idées et d'énergie pour rebondir !

L'Harmonie de Fegersheim recrute !

Musiciennes et musiciens de tous niveaux vous êtes les bienvenus dans les rangs de l'Harmonie de Fegersheim-Ohnheim

L'Harmonie recrute!!!

Musiciens de tous niveaux venez rejoindre l'orchestre sous la baguette d'Olivier Schreiber

Répétitions les mercredis de 20h à 22h à Fegersheim

Thème du prochain concert
LOONEY TUNES

Prêt d'instruments et participation aux frais de l'école de musique pour les membres de l'Harmonie

Renseignements au 07 64 01 82 94 ou Facebook : Musique Fegersheim Ohnheim

Instruments à vent, à cordes, percussions..... C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons lors des **répétitions qui ont lieu les mercredis de 20h à 22h** (hors vacances scolaires) à l'école de musique et de danse de Fegersheim. Période de crise sanitaire oblige, les répétitions respectent les distanciations et les gestes barrières.

L'orchestre est dirigé par Olivier Schreiber, qui est aussi professeur à l'École Municipale de Musique et de Danse de Fegersheim-Ohnheim. Fort de son expérience, il sait faire évoluer les compétences des musiciens et choisit un programme varié, le tout dans une ambiance agréable.

Outre les animations et cérémonies communales, nous animons différents apéritifs/concerts et fêtes de villages mais aussi la journée Française à Europapark. Nous proposerons fin d'année un concert de Noël et début d'année un concert sous le thème des « Looney Tunes ».

Pour ses membres, l'Harmonie dispose d'instruments qui peuvent être mis gratuitement à disposition et l'Harmonie participe également aux frais de l'école de musique.

Nous organisons également depuis 3 ans avec succès une soirée sur le thème de « l'après-ski », animée par Alsace DJ Team, musique « ballermann » et années 80 à nos jours. Nous proposons lors de cette soirée une petite restauration, pizza et tartes flambées.

Harmonie de Fegersheim-Ohnheim
07 64 01 82 94
Facebook : Musique Fegersheim Ohnheim



Une nouvelle association à Fegersheim

C'est avec beaucoup de fierté que l'Association des Cavaliers Indépendants d'Alsace, fraîchement formée en 2019, se présente à vous !

Notre association a pour but de créer un réseau de cavaliers indépendants, c'est-à-dire, qui ne dépendent pas d'une structure comme un centre équestre ou un club, en Alsace.

Ce réseau se veut solidaire, et participatif : chaque cavalier qui constitue notre association est libre de proposer ses idées, et de partager ses bons plans avec les autres membres, afin de générer un véritable esprit d'équipe.

Nous nous sommes également tout récemment affiliés à la Fédération Française d'Équitation, afin de pouvoir licencier nos membres, mais aussi de les engager en compétitions de tout type : saut d'obstacles, pony games, TREC, dressage, ... sur le plan régional, national et même international.



Lucie ZIMMERMANN, membre fondateur d'ACIA, et son poney en compétition de sauts d'obstacles

Vous l'aurez compris, l'Association des Cavaliers Indépendants d'Alsace rime avec passion, partage et convivialité, avec également un côté compétition !

Que vous soyez cavaliers, ou que vous souhaitez tout simplement soutenir une association locale et active, notre association saura vous accueillir... il nous tarde de vous rencontrer !



Océane MEYER, licenciée ACIA et vice championne de France de Pony Games, en compétition à Geispolsheim

Afin de développer ce réseau, nous souhaitons également organiser quelques événements dans les prochains mois, notamment une brocante équestre, ou encore, à plus long terme, une chevauchée gourmande à Fegersheim, nous permettant de partager notre passion de l'équitation avec tous, cyclistes mais aussi piétons, dans nos beaux paysages alsaciens.



Julie ROTH présidente et Noémie HIRN vice-présidente



Association des Cavaliers indépendants d'Alsace
06 36 63 66 08 - asscav.alsace@gmail.com

Envie de vous essayer au tennis de table?



Le club de tennis de table continue sur sa lancée, malgré les incertitudes liées au covid 19. Nous sommes actuellement 29 membres.

Les horaires sont le jeudi de 20h15 à 22h15 et le mardi de 9h à 11h.

Nous accueillons tous nouveaux joueurs désirant pratiquer cette activité.

Ethique du club : santé, amitié, respect !

Club de tennis de table
03 88 15 60 34
heuchelmarcel@orange.fr
www.tennisetablefeg.free.fr

Sur les traces d'Henri Ebel ...

Tout le monde à Fegersheim connaît la rue Henri Ebel, mais qui sait qui était cet homme ? L'Association de Sauvegarde du Patrimoine vous mène sur les traces de ce peintre honoré de son temps, à l'occasion de la préparation d'une exposition de ses œuvres.

Ceux qui possèdent un de ses tableaux le connaissent un peu. Ceux qui ont vu son autoportrait à la mairie, sans doute aussi. Enfin, certains d'entre nous se souviennent encore que leurs anciens ont parfois évoqué ce grand bonhomme au visage rayonnant et à la longue barbe blanche de patriarche qui sillonnait le village et ses environs avec une petite carriole où s'entassait son matériel de peintre. Car oui, **Henri Ebel est un peintre, un grand, reconnu et honoré de son vivant, mais tombé dans un oubli quasi-total depuis son décès en 1931 !**

PREMIERS PAS EN PEINTURE

Henri n'est pas né à Fegersheim. Il y est venu aux environs de 1866, à l'âge de seize ans, du Palatinat voisin pour rejoindre son frère Philippe, son aîné de 10 ans. Les deux hommes sont issus d'une famille nombreuse de petits viticulteurs du village de Gimmeldingen. Ce sont sans doute la pauvreté et la possibilité de pouvoir exercer son métier de décorateur d'église qui ont poussé Philippe à émigrer vers l'Alsace, alors française. Quant à Henri, il a probablement fait son apprentissage en accompagnant son frère dans toute l'Alsace pendant près d'une dizaine d'années. Ils habitent alors au début de la rue du Moulin.

En 1875, Henri intègre la prestigieuse Kunstgewerbeschule de Munich en tant que boursier. Là, il s'initie pendant quatre semestres aux techniques de peinture et de sculpture enseignées par des maîtres reconnus. Il retourne à Fegersheim en 1877, mais en 1878 Philippe meurt brusquement, et Henri doit prendre la succession de l'entreprise familiale pour subvenir aux besoins de sa belle-sœur veuve et de ses trois jeunes neveux. Il rénovera de nombreuses églises du Sundgau à l'Alsace Bossue. A Fegersheim, dans l'église Saint Maurice, il décorera l'autel latéral de la Sainte Croix à la demande du curé Rohmer. Il ne démarre son activité de peintre profane que vers ses 50 ans.

LA LUMIÈRE AU CENTRE DE SON ŒUVRE

L'œuvre de Henri Ebel est riche et atypique. Il excelle dans l'art du dessin et peint portraits et paysages. La lumière dans tous ses états est au centre de son œuvre : clairs de lune, soleil levant, couchant ou se cachant derrière les nuages, éclairs et arc-en-ciel, lampe éclairant la veillée, fourneau qui réchauffe l'hiver, chandelle et bougies du sapin de Noël. Il peint dehors ou à partir de sa maison, située maintenant rue de Lyon, à la sortie de Fegersheim en direction de Strasbourg.

UNE RUE DEDICÉE

Et la rue Henri Ebel dans tout cela ? C'est à l'occasion de son 75ème anniversaire, le 3 juillet 1924, que ses amis artistes (dont Henri Beecke, Gustave Stoskopf, René Schickele...) et la commune de Fegersheim organisent une grande fête dont les habitants ont longtemps gardé le souvenir. C'est aussi ce jour-là que, sur proposition du maire et conseiller général de l'époque, Alfred Schalck que l'on rebaptisa la Herregass, en rue Henri Ebel.

UNE EXPOSITION EN PRÉPARATION

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Fegersheim-Ohnheim, avec le soutien de la Commune et du Conseil Départemental du Bas-Rhin, s'est fait un devoir d'honorer la mémoire de cet artiste qui, pendant soixante-cinq ans, a vécu, aimé et peint notre village et la campagne environnante.

Une année de recherches a permis à notre association de retrouver, dans la famille et chez les collectionneurs, plus d'une centaine de tableaux, une dizaine de dessins et cinq sculptures. Ce riche matériel est destiné à être découvert dans le cadre d'une grande exposition rétrospective sur Henri Ebel. Il illustrera aussi un ouvrage consacré à sa vie et à son œuvre et permettra d'alimenter une base de données informatique exhaustive et évolutive.

Notre association poursuit ses recherches et préparatifs. Aussi, si vous avez des anecdotes ou des œuvres de notre « maître de Fegersheim », notre « wolligemöler (peintre des nuages) » comme le dénommaient familièrement ses compatriotes, en votre possession, merci de bien vouloir nous contacter.

Association de Sauvegarde du Patrimoine

06 75 01 30 67

fego.patrimoine@gmail.fr

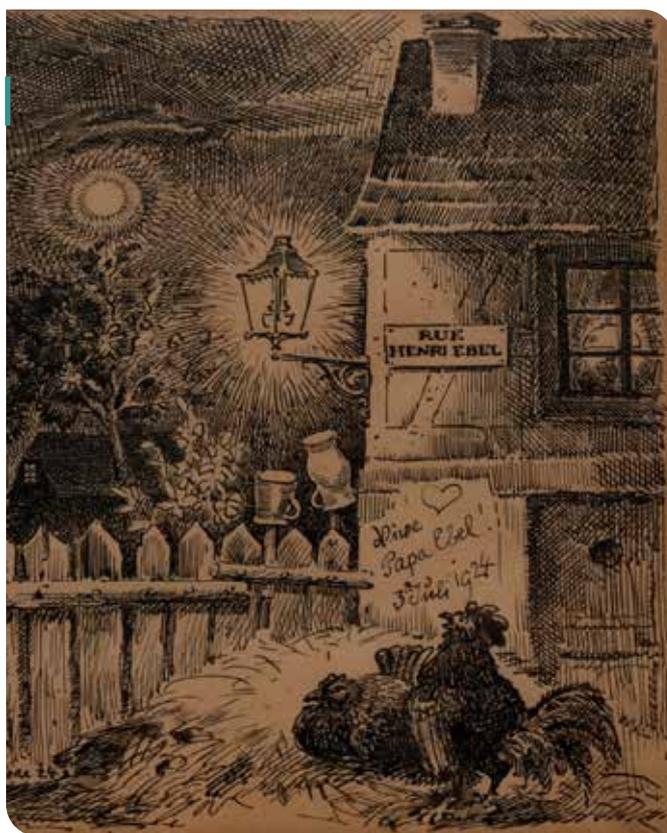


Illustration de Baltazar « Rue Henri Ebel ».

Baltazar est le pseudonyme de Hans Haug, conservateur du musée des arts décoratifs de Strasbourg.

Un clin d'œil aux thèmes picturaux de Ebel, la lumière dans tous ses états !

Rentrée en fanfare à l'Aïkido club !

Malgré une très longue « pause », et une rentrée incertaine, nous devons nous réinventer, trouver une nouvelle direction ... Et c'est chose faite !

NOUVELLE DIRECTION



Commençons tout d'abord par un 1^{er} changement de taille : **un nouveau président !**

Nicolas Romero succède à Valérie Pauli à la tête du club. Un nouveau pas vers le changement, mais dans la continuité des projets initiés par Valérie. Nicolas, de par son engagement et sa persévérance, a l'ambition de donner au club et à la pratique de l'Aïkido un nouveau souffle !

Il s'est vu remettre les clés du club : « Comme Obélix dans la marmite de potion magique... je suis tombé dedans à l'âge de 6 ans, et 31 ans plus tard ... me voilà Président. J'ai pour objectif de rendre au club - et à mon professeur Erwin Schaller - tout ce que l'on m'a offert. **Ce club m'a construit, aidé, motivé. C'est donc avec passion et détermination que je porterai nos projets jusqu'au bout !** ».

Pour la présidente sortante : « cette année fut riche en émotions, de belles rencontres et une agréable expérience humaine. Avec cette nouvelle équipe, le club va continuer d'évoluer dans une belle dynamique ».

Aïkido club Fegersheim
06 25 24 26 78
nicolaromero@gmail.com
www.aikido-fegersheim.org

NOUVEAU COURS

Ce nouveau souffle continue avec la création de la première session d'**Aïkido self-défense féminine**.

En effet, l'Aïkido est par essence un art guerrier qui permet de se défendre et neutraliser une agression. A travers cette courte formation (6 séances), vous apprendrez à observer, anticiper, vous dégager et mettre en place des actions efficaces.

Plus de renseignements : 06 25 24 26 78



NOUVEAU RESPONSABLE

Pour finir, l'une des plus jolies surprises de cette rentrée : la passation des pouvoirs entre Erwin Schaller (professeur 5e Dan, mieux connu sous le nom de « Johnny » et fondateur du club) et Raoul Bender (1er élève historique du club et lui aussi 5e Dan). **Raoul est donc désormais notre responsable technique officiel.**



Annulation du théâtre alsacien

Au regard des conditions sanitaires actuelles (risque de contamination élevé, jauge réduite en nombre de spectateurs) et dans un souci de préserver la santé de nos fidèles spectateurs et de l'ensemble de la troupe, **le théâtre Saint-Maurice de Fegersheim a pris la décision d'annuler les représentations théâtrales en alsacien au mois de janvier 2021.**

Nous en sommes bien désolés et espérons vous revoir en janvier 2022 pour une nouvelle pièce en alsacien déjà choisie.

Par ailleurs, lors de l'assemblée générale du 28 août 2020, Monsieur Gilbert Sprauel a émis le souhait de démissionner de la présidence du Cercle et c'est Madame Danièle Sengel qui lui succède.



Démocratie participative

De nombreux outils ont été mis en place afin de donner la parole aux habitants et favoriser une démocratie participative.

Aujourd'hui, la municipalité souhaite aller plus loin en créant notamment un **comité consultatif dans le domaine de la transition écologique**. L'objectif étant de favoriser les échanges constructifs entre les élus, les services de la Commune et les habitants, dans le contexte du Plan climat 2030.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La démocratie participative est une forme d'exercice du pouvoir qui vise à faire participer les habitants du territoire à la prise de décision politique.. Elle répond à des objectifs multiples :

- ➔ Informer les habitants des projets du territoire
- ➔ Recueillir les avis des citoyens
- ➔ Faire émerger un **espace de dialogue**, favoriser la cohésion sociale et le bien vivre ensemble
- ➔ Créer un **espace d'échange** entre administrations locales et citoyens pour favoriser la confiance mutuelle

LES INSTANCES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EXISTANTES

Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Fegersheim est composé de 16 enfants élus par leurs propres camarades de classe pour un mandat de deux ans.

Le but du CME est d'**initier les enfants à la vie politique pour en faire des citoyens avertis** Aussi, pour devenir membre du CME, le jeune Fegersheimois doit réaliser une campagne électorale et se faire élire lors d'un vote à bulletin secret.

Une fois membre du CME, son initiation à la vie démocratique se poursuit : découverte de nombreuses institutions, porte-parole de ses camarades, rencontre avec des habitants, mise en place de projets, participation aux cérémonies patriotiques, etc. Les jeunes élus peuvent être porteurs de projets, notamment pour participer à des manifestations. Ils sont également consultés dans de nombreux domaines comme le choix du nom de certaines aires de jeux, ou plus récemment le nom du nouveau bâtiment périscolaire, la Ruhe.

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été installé le 17 octobre 2020.



Léane, Océane, Jules et Noah ont été élus à l'école Marie Hart, aux côtés d'Inès, Maëlle, Hector et Romain, élus en 2019. Aymen, Timothée, Lina et Noémie ont rejoint Bruna, Alice, Alban et Eliot en tant que représentants de l'école Germain Muller.

Les nouveaux élus ont montré un intérêt prononcé pour le développement des mobilités douces, l'accessibilité, l'écologie et la santé lors de leurs campagnes respectives.

Le Conseil des Aînés

Le Conseil des aînés (CDA) est une instance consultative composée d'élus municipaux et d'aînés nommés par le Maire pour 6 ans. Les membres du CDA remplissent plusieurs missions :

- Ils sont actifs au quotidien pour se faire connaître auprès des aînés de la Commune et faire remonter les besoins.
- Ils s'informent des actions et événements se déroulant sur la Commune pour diffuser l'information.
- Ils peuvent être mandatés pour participer à l'élaboration d'un projet avec les élus municipaux.

Grâce à une équipe dynamique et autonome de nombreux projets ont été mis en place par le CDA comme le Café rencontre, les thés dansants, ou la participation active aux décorations de Noël et de Pâques.

Toutes les personnes volontaires peuvent rejoindre le Conseil, sur des projets spécifiques ou sur l'année. Contactez la Mairie pour plus d'informations (mairie@fegersheim.fr / 03 88 59 04 59).



LES INSTANCES EN PROJET

Un comité consultatif dans le domaine de la transition écologique

Un comité consultatif est un lieu d'échanges et de réflexion qui permet d'associer les citoyens aux projets communaux. Cette instance regroupant élus, citoyens et professionnels ne demande pas forcément de compétences particulières, mais un réel intérêt pour un sujet.

Les élus communaux souhaitent impulser la création d'un **comité consultatif dans le domaine de la transition écologique**. Les membres du comité pourront être amenés à réfléchir et exprimer un avis en matière de mobilité durable, de qualité de l'air, d'urbanisme, d'énergies renouvelables, de végétalisation, d'alimentation responsable, de bien-être animal, etc.

**Vous avez plus de 18 ans, avez des idées et êtes sensibles aux problématiques en lien avec la transition écologique ?
Rejoignez le comité consultatif !**

Pour cela, signalez vous auprès de la Mairie (mairie@fegersheim.fr / 03 88 59 04 59 ou à l'accueil aux horaires d'ouverture) avant le 1^{er} février, en indiquant vos nom, prénom, numéro de téléphone, adresse mail, âge et motivations.

Vous pouvez également faire part de vos remarques et questions.

Un Conseil des Jeunes

Tous les âges ont la parole à Fegersheim-Ohnheim ! Lors de la dernière campagne électorale, l'équipe actuelle s'est engagée à créer un Conseil des Jeunes. Pour mener à bien ce projet, la Commune organise pour entamer le travail deux temps d'information et d'échanges sur le sujet, à l'Espace jeunes :

- ➔ Mercredi 20 janvier 2021 à 17h30
- ➔ Samedi 30 janvier 2021 à 10h30

Le maintien de ces dates, du moins en présentiel, est bien entendu soumis à l'évolution de la situation sanitaire : si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la Mairie (03 88 59 04 59 / mairie@fegersheim.fr) ou de l'Espace jeunes (animationjeunes.fegersheim@hotmail.fr) pour en être directement informé.

Nouvelles du Gentil'Home

L'EHPAD continue de s'adapter à la situation sanitaire, et a jusque là pu garder ses résidents à l'abri du virus.

Le Gentil'Home n'a eu à déplorer aucun cas de Coronavirus depuis le début de l'épisode sanitaire, au sein de l'équipe comme parmi les résidents. L'établissement a ainsi pu fonctionner avec une équipe complète. C'est le résultat d'efforts d'adaptation déployés depuis début mars.

Depuis début mars, les bénévoles, tout comme le personnel extérieur à l'établissement, qui font habituellement une partie de l'animation de la structure, ne peuvent se rendre dans l'établissement. Malgré cette contrainte, l'équipe ne renonce pas pour autant à proposer des activités aux résidents, bien au contraire !

Au plus fort de la crise, l'animatrice, Christel, a été épaulée par l'équipe soignante afin de gérer à la fois les appels en visioconférence des familles et des animations individuelles.

Depuis l'été, des activités peuvent être proposées par petits groupes, là aussi avec l'aide des nouvelles technologies. Ildiko, la musicienne intervenante de la commune, a pu chanter avec les résidents en visioconférence. En été, elle avait également pu

intervenir à l'extérieur.

L'entreprise Lilly, qui est intervenue au Gentil'Home pour des petits travaux lors du Lilly Day of Service, a cette année proposé une version à distance : par écrans interposés, des salariés volontaires de l'entreprise ont proposé des contes et chants alsaciens aux résidents sur trois jours, en septembre et octobre dernier. L'histoire de la Lorelei a particulièrement provoqué des discussions. D'autres de ces volontaires ont également fabriqué un hôtel à insectes, qui sera installé dans le jardin thérapeutique.

Après un assouplissement progressif des mesures jusqu'à la rentrée, la seconde vague a obligé la direction à revenir à des mesures plus strictes. « Cela a été un nouveau coup dur, pour les résidents comme par les familles », selon l'animatrice. « Nous craignons que la période de Noël soit particulièrement difficile pour le moral de nos résidents » L'EHPAD a déjà dû annuler sa fête de Noël, mais l'équipe est mobilisée pour animer au mieux la période en interne, et grâce à des interventions en visio.



Les établissements culturels face aux mesures sanitaires

- La CLEF a remis en place un système de retrait de commande quelques jours seulement après l'annonce de reconfinement. Durant toute la période, l'équipe a continué de guider les usagers dans leur choix de documents, par des sélections thématiques ainsi que par mail et téléphone.

La CLEF a rouvert ses portes au public samedi 28 novembre 2020.

- L'École Municipale de Musique et de Danse Charles Beck permet à tous les élèves instrumentistes une continuité pédagogique à distance adaptée. Des moyens de visioconférence et du matériel informatique ont été mis à disposition des enseignants à l'EMMD pour faciliter cela.

Les professeurs de danse, eux, proposent à leurs élèves de garder le lien par vidéo et l'envoi de documents pour leur culture chorégraphique.

- Des artistes ont été accueillis en résidence au Caveau. Les artistes du projet Jeff Barell, qui doit être présenté le 14 février au public, ont travaillé sur une version plus nomade de leur spectacle pendant une semaine. Ils ont échangé sur leur projet avec le public lors d'un live Facebook.

La salle devrait pouvoir reprendre sa programmation dès mi-décembre.

La période que nous traversons actuellement ne permet pas de se projeter à trop long terme, et invite au contraire à faire preuve de flexibilité et d'inventivité.

La programmation de concerts, d'expositions, de conférences, de spectacles, et autres découvertes pour toute l'année 2021 est bien avancée. Cependant, **cette année, la plaquette de saison habituelle ne sera pas éditée.**

À la place, **les trois établissements vous proposeront une programmation trimestrielle commune**, de sorte à adapter les propositions et leur volume à l'évolution de la situation sanitaire.

Les flyers seront disponibles en Mairie, à la CLEF, et sur leurs sites respectifs (www.fegersheim.fr / www.laclef.fegersheim.fr).



Jumelage



L'année 2021 marquera les 30 ans du jumelage qui lie notre commune avec celle de Cressier, en Suisse. L'occasion de réaffirmer la modernité de ce partenariat et de redéfinir son sens, trois décennies après ses débuts.

ORIGINE DES JUMELAGES

Les jumelages de communes trouvent leur origine dans une Europe en recherche de réconciliation au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Dans un premier temps, les liens se nouent surtout avec l'Allemagne. Il s'agit d'améliorer l'inter-connaissance entre les peuples, dans l'espoir de contribuer à ramener une paix durable sur le continent.

La forme concrète de ces partenariats est libre, et varie d'une ville à l'autre, et à travers l'histoire d'un même jumelage : coopération dans le domaine de la culture, du tourisme, échanges scolaires, etc.

FEGERSHEIM-OHNHEIM ET CRESSIER



Au début des années 1990, la municipalité de Fegersheim se rapproche de celle de Cressier sous l'impulsion de sa commission « Sports, animation et jeunesse », après des premiers contacts individuels. Le serment est signé le 4 mai 1991 à Cressier, à l'occasion de la 17^{ème} fête du vin nouveau, puis à nouveau le 19 octobre 1991 à Fegersheim, au moment du 5^{ème} Baeckeofe.

Le jumelage a pris diverses formes depuis : entre la fanfare suisse et l'Harmonie de Fegersheim-Ohnheim par la participation régulière à la fête du vin nouveau, entre les écoles par des correspondances et des rencontres annuelles, etc.

Les deux fêtes qui ont vu la signature du serment restent aujourd'hui encore des temps forts du jumelage. Elles sont autant de rendez-vous réguliers entre les représentants des deux communes.

Les anniversaires du jumelage sont fêtés tous les 5 ans, alternativement à Fegersheim et à Cressier, et sont l'occasion de renouveler les liens d'amitié bâtis entre les associations et les populations des deux communes.

Vous avez pris part d'une façon ou d'une autre au jumelage ces 30 dernières années ? Partagez-nous vos archives !

Photos, lettres, objets divers et variés, vos souvenirs de liens tissés avec les cressiaois sont de précieux témoignages de l'histoire du jumelage.

Nous cherchons à étoffer les archives officielles de ces archives personnelles. Après copie ou photographie, et éventuellement exposition si les conditions sanitaires nous le permettent, les objets vous seront bien entendu restitués.

Déposez-les en Mairie ou par mail à mairie@fegersheim.fr

QUEL SENS DONNER AU JUMELAGE AUJOURD'HUI ?

Trente ans après ses débuts, il est temps de donner au jumelage un élan nouveau !

- ➔ **Échanges de pratiques** : les élus des deux communes veulent renforcer la régularité de leurs échanges, afin d'enrichir leurs analyses de problèmes communs et partager leurs retours d'expérience. Ces échanges de pratiques pourront également concerner les agents.
- ➔ **Enrichissement de la vie citoyenne et associative** : le jumelage invite à créer des échanges et des liens dans le temps entre des classes, des associations, ou simplement entre individus. S'appuyer sur le lien préexistant du jumelage dans sa recherche de partenaires ou de destinations, c'est s'assurer de mises en contact facilitées et le soutien des communes, en plus de temps festifs de retrouvailles lors des anniversaires du jumelage.

Les 30 ans du jumelage seront fêtés les 26 et 27 juin 2021 à Cressier, et chacun est invité !

Vous aimeriez y participer, en tant qu'habitant de la commune ou en tant qu'association ? Faites-le nous savoir dès maintenant par mail à mairie@fegersheim.fr ou au 03 88 59 04 59 !

Nouvelle enseigne ? Nouveau service ? Le Relais donne la parole aux artisans et commerçants qui font de Fegersheim une commune dynamique !

Libre cours : la boutique où les projets fleurissent



Café, fleuristerie, boutique, atelier ... Michèle Boule vous accueille dans un lieu qu'elle veut avant tout vivant. « J'ai toujours travaillé dans les fleurs, et j'aurais déjà pu avoir ma propre boutique, mais j'attendais de trouver le concept qui me ressemblerait ». Et après avoir mûri ce projet pendant plusieurs années, c'est le 8 octobre dernier que cette native d'Ohnheim a ouvert Libre Cours, dans la maison de son arrière-grand-mère : « À mon âge et en pleine crise sanitaire, plus d'une personne me pense inconsciente d'avoir quitté un emploi stable pour me lancer à mon compte, mais mes proches trouvent au contraire que c'est tout moi ! »

À Libre Cours, vous pouvez retrouver les créations florales et végétales de Michèle, composées autant que possible de fleurs françaises et de saison. La fleuriste cherche à limiter son empreinte carbone, et mène cela encore un pas plus loin en proposant à celles et ceux qui aimeraient offrir les fleurs de leur propre jardin de valoriser ce geste, en faisant un arrangement floral à partir de la matière première qu'ils lui apportent.

Vous pouvez aussi apprendre à exprimer votre propre créativité lors des ateliers, organisés en deux sessions tous les mercredis. Le programme des ateliers se construit au gré des saisons, des envies des clients et des rencontres de la gérante.

La boutique offre également des espaces de pause dans une ambiance cocooning. À la carte : thés, cafés, boissons fraîches, et gâteaux, tous locaux. Les objets vendus en boutique ne sont quant à eux pas tous strictement locaux, mais Michèle est toujours à la recherche de démarches qui aient du sens.

**Boutique Libre Cours, 1 rue de l'Ille Tél : 03 88 64 88 88 Mail : contact@librecours-concept.fr
Facebook : Libre Cours fleuriste Instagram : @libre.cours.concept**

Conseils et développement à 360°

C'est d'abord dans l'idée d'un tout autre projet que Stéphane Buon a décidé de quitter son emploi de Responsable régional du grand groupe où il travaillait depuis près de 30 ans. Le confinement a ouvert de nouvelles perspectives au nouvel entrepreneur.

C'est par hasard qu'il découvre la franchise HD Média, qui fait de la conception photo et vidéo à 360°. « Ce format de visite virtuelle fait pleinement sens en ces temps de fermeture physique des établissements publics ! »

Passionné de culture, la découverte du travail réalisé au musée du Louvres qu'il affectionne achève de convaincre Stéphane. Après une formation au siège de l'entreprise, le voilà prêt à proposer ses services aux entreprises, mais aussi aux musées, monuments patrimoniaux, etc. « La photo à 360° a beaucoup de potentialités et d'applications », pour Stéphane Buon, « par exemple, cette technique permet la visite virtuelle d'école, pour préparer la rentrée des nouveaux arrivants sans contrainte de déplacement, ou encore de préparer une visite touristique pour des personnes autistes que cela peut rassurer, ou tout simplement pour voyager depuis chez soi lorsqu'on en est empêché ! »

Ces visites peuvent être enrichies de contenus complémentaires, voire même faire office de site internet. Le franchisé propose également de former à l'utilisation du matériel les professionnels qui en ont un besoin particulier.

Suite à des sollicitations de son réseau, l'entrepreneur a ajouté de nouvelles cordes à son arc. Fort de son expérience professionnelle, il propose également ses services de consultant aux petites entreprises, pour un accompagnement managérial et commercial notamment.

CoDé 360° - Conseils & Développement
Tél. : 06 12 33 23 56
Mail : s.buon67@gmail.com
Facebook : @code360stras
Instagram : @_code.360



Caroline Meunier : avocate de proximité



Habitante de Fegersheim depuis 5 ans, Caroline Meunier a ouvert en juin dernier un cabinet secondaire à son domicile : « Il est important pour moi de participer à la vie de la Commune, c'est ma façon de le faire ! », explique-t-elle.

L'avocate qui, en plus de son cabinet principal à Strasbourg, disposait déjà d'un cabinet à Haguenau, apprécie la relation de proximité que ses cabinets secondaires lui permettent d'établir avec ses clients. Cette organisation lui apporte également de la flexibilité pour s'adapter à leurs disponibilités et leur trouver rapidement un rendez-vous « Je suis avocate généraliste, j'accompagne mes clients surtout dans leurs soucis du quotidien. Je tiens à les recevoir au plus vite pour trouver avec eux des solutions, qu'ils ressortent de chez moi un peu plus légers. Alors la proximité est pour moi au cœur de mon métier ! »

M^e Caroline Meunier
95 rue du Général de Gaulle
Tél. : 03 67 10 92 76 / 07 78 21 49 08
Mail : cmeunier@avocatsmeunier.fr
Site : www.caroline-meunier-avocat.fr

Beecome : accompagnement à la transition numérique des entreprises

La crise sanitaire que nous vivons a mis en exergue le besoin d'une transformation numérique plus complète et plus efficace des entreprises de l'Eurométropole de Strasbourg.

Le monde change et les clients évoluent dans leurs pratiques. De nombreuses entreprises ont dû adapter dans l'urgence leurs activités et leurs offres vers la clientèle pour pallier un arrêt complet, de nouvelles attentes voire un afflux de commandes, souvent en utilisant des dispositifs numériques qu'ils n'avaient pas intégrés auparavant.

C'est pourquoi l'Eurométropole de Strasbourg a imaginé le dispositif **Beecome**, qui permet aux petites entreprises de **bénéficier gratuitement d'un diagnostic numérique, de recommandations, de mises en relation** avec des professionnels, avec, si elles souhaitent aller plus loin, **une aide financière** !



En pratique, le dispositif propose gratuitement :

- Un diagnostic poussé pour faire le point sur votre situation numérique à travers un outil qualifié est effectué
- A l'issue de cet audit, une demi-journée de restitution, une note ainsi que des recommandations sont transmises à l'entreprise.

Si l'entreprise souhaite aller plus loin :

- Si elle n'a pas de prestataire, elle peut alors donner suite et proposer sa demande sur une plateforme de mise en relation afin de recevoir des propositions d'entreprises alsaciennes et allemandes présentes sur la plateforme, ou bien en rester là
- Si elle investit, l'Eurométropole de Strasbourg peut prendre en charge une partie de l'investissement sous la forme d'une aide de 50% de l'investissement numérique (plafonnée à 1500€) sur factures acquittées après examen des critères d'éligibilité.
- Un bilan est effectué en fin de période par et avec le référent avec un nouvel audit de progrès pour analyser les actions mises en place, l'évolution de la note et des recommandations pour la suite.

Comment rejoindre le dispositif ?

Le programme est ouvert à toutes les entreprises de moins de 50 salariés dont le siège se trouve dans le périmètre de l'Eurométropole de Strasbourg. qui ont un projet de transition numérique en réflexion, non lancé ou en cours de lancement.

5 grandes thématiques sont retenues : développer de nouveaux services en ligne, booster ses ventes physiques, améliorer la gestion et la protection de son entreprise au quotidien, travailler à distance, exploiter les nouveaux outils de communication.

- L'entreprise candidate sur <https://www.strasbourg.eu/beecome>, sur le formulaire spécifique
- Suite à un examen de sa candidature elle rejoint ou non le dispositif avec désignation de son référent qui le suivra durant tout le programme d'accompagnement.

Plus d'infos et candidatures : <https://www.strasbourg.eu/beecome>

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Consultez le site www.fegersheim.fr avant votre venue (rubrique À voir, à faire > sous-rubrique Manifestation pour les événements communaux, ou Associations pour les événements associatifs) pour vérifier le maintien des événements.

12 Décembre

Permanence des élus

Samedi 5 décembre de 10h à 12h en Mairie

Vincent Fender, adjoint aux projets et travaux neufs et à la vie économique

Sur rendez-vous à mairie@fegersheim.fr / 03 88 59 04 59

Permanence des élus

Samedi 12 décembre de 10h à 12h en Mairie

Agnès Muller, adjointe aux affaires sociales

Sur rendez-vous à mairie@fegersheim.fr / 03 88 59 04 59

Conseil municipal

Lundi 14 décembre

Horaire et lieu à venir sur www.fegersheim.fr



Concert festif Barzingault

Vendredi 18 décembre à 19h au Caveau

Barzingault, c'est la rencontre entre Thierry, compositeur, chanteur-pianiste, et Christelle Vigneron, accordéoniste. Avec leurs musiciens, ces enfants spirituels d'Higelin et de Pierre Desproges, sillonnent depuis 2002 le pays en proposant un spectacle autour de l'humour, de chansons festives, du piano et de l'accordéon

Gratuit sur réservation auprès de la Mairie (mairie@fegersheim.fr / 03 88 59 04 59)

Permanence des élus

Samedi 19 décembre de 10h à 12h en Mairie

Olivier Ragot, adjoint au projet éducatif local et aux pôles citoyenneté et intergénérationnel

Sur rendez-vous à mairie@fegersheim.fr / 03 88 59 04 59

01 Janvier

Vœux du Maire

En janvier sur www.fegersheim.fr

Les conditions actuelles ne permettant pas d'envisager de grand rassemblement convivial comme à l'accoutumée, suivez les vœux de la municipalité depuis chez vous sur www.fegersheim.fr !

Collecte des sapins

Samedi 9 janvier de 8h30 à 13h sur le parking du Centre Sportif et Culturel

Concert de Quintette de cordes de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg

Vendredi 22 janvier à 20h au Caveau

Le quintette (2 violons, 2 altos et 1 violoncelle) interprétera deux œuvres extraites du répertoire de musique romantique (Beethoven et Mendelssohn). L'ensemble sera composé de membres de l'orchestre philharmonique de Strasbourg dont Charlotte Juillard qui occupe actuellement le poste de supersoliste. Les deux œuvres interprétées seront le quintette à cordes en Do Majeur de Ludwig Van Beethoven et le quintette à cordes en Si bémol Majeur de Félix Bartholdi Mendelssohn, deux œuvres assez rarement jouées en public.

Co-organisé par l'EMMD. Gratuit, sur réservation à la Mairie (mairie@fegersheim.fr / 03 88 59 04 59)

Nuit de la lecture

Samedi 23 janvier à la CLEF et au Caveau

La CLEF s'associe pour la 3ème année consécutive à l'événement national " La Nuit de la Lecture " qui célèbre le plaisir de lire pour tous, et vous réserve de nombreuses surprises autour de la thématique de la musique !

Événement gratuit, tout au long de l'après-midi et en soirée. Plus d'informations à venir sur www.laclef.fegersheim.fr



02 Février

Collecte de Sang

Mercredi 3 février 2021 de 17h à 20h au Centre Sportif et Culturel

Renseignements auprès de l'Association des Donneurs de Sang bénévoles de Fegersheim-Ohnheim-Lipsheim : 03 88 64 29 42 / bernard.moncollin@orange.fr



Spectacle tout public « Jeff Barell »

Dimanche 14 février à 14h

Jeff Barell est l'incredible explorateur qui fait fantasmer les sédentaires endurcis... Mais, un matin, en ouvrant son journal, il se trouve embarqué dans une aventure dont il ne sortira pas indemne : « Les Icebergs ont disparu ! » Persuadé qu'il s'agit d'une erreur commise par le journaliste, Jeff Barell se met en route à la recherche du dernier Iceberg.

Spectacle tout public dès 8 ans. Gratuit, sur réservation auprès de la Mairie (mairie@fegersheim.fr / 03 88 59 04 59)



Concert chanson française Marie Cheyenne

Vendredi 19 février à 20h

Artiste touche-à-tout, Marie Dubus est flûtiste, guitariste, clown, ... Dans son projet solo, c'est sous l'alias de Marie Cheyenne qu'elle prend la plume pour dévoiler avec humour des chansons à texte aux accents de révolution humaniste.

Gratuit sur réservation auprès de la Mairie (mairie@fegersheim.fr / 03 88 59 04 59)



1. Saori Jo a partagé sa joie de retrouver la scène lors de son concert au Caveau le 18 septembre.
2. Le lendemain, Schisserlé et Spatzi ont pris un selfie avec un public enchanté, lors de la représentation de leur spectacle « Jusqu'à l'or c'est pas coton ».
3. et 4. La seconde édition de la Nuit du jeu, organisée par la CLEF et l'association Original Event le 26 septembre, a été un beau succès, rassemblant familles et amis autour de la découverte de quiz, jeux de plateau, jeux en réalité virtuelle, ou encore de jeux vidéos.
5. et 6. Une délégation d'élus communaux s'est rendue à Cressier les 2 et 3 octobre pour commencer à préparer les festivités du jumelage de 2021.





9



10



11



12



13

1. Flo Bauer était en concert au Caveau le 9 octobre 2020.
2. Les services des espaces verts ont remplacé les fleurissements estivaux au profit de fleurs hivernales à la mi-octobre.
3. et 4. Les élèves des classes de CM1 ont élu leurs représentants au Conseil des Enfants, les 13 et 15 octobre.
5. « Dans ma forêt » a enchanté les enfants et leurs familles lors d'une représentation pleine de poésie le 14 octobre.
6. Le Conseil des Aînés est venu donner un atelier de décorations de Noël à l'Espace Jeunes le 19 octobre. Les ornements réalisés sont utilisés pour décorer les sapins de la Commune !
7. Les familles ont pu s'essayer au récit en dessin et musique en direct avec les artistes du spectacle pour enfants « Dans ma forêt » le 21 octobre.
8. Le 21 octobre, l'Heure du conte de la CLEF avait pour thématique « Les maisons ».
9. Le stop-motion n'a plus de secret pour les participants à l'atelier organisé à la CLEF le 28 octobre !
10. Les Maxi Potes ont terminé les vacances en beauté à la Ruche, le 29 octobre, avec l'organisation d'un festival des cultures urbaines qui a permis à chacun de découvrir le résultat de tout l'éventail des ateliers thématiques organisés pendant la semaine.
11. En plein confinement, les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées en petit comité.
12. Merci à chacun pour sa générosité lors de la récolte au profit de la Banque Alimentaire organisée en Mairie du 9 au 27 novembre.
13. Les artistes du spectacle « Les aventures de Jeff Barell » ont travaillé au Caveau du 17 au 21 novembre.

LE CONCOURS DES
**MAISONS
DÉCORÉES
DE NOËL**
— 2020 —

Envoyez vos photos
avant le 19 décembre

Votez ensuite sur facebook,
sur le site, et à l'accueil de la Mairie
jusqu'au 10 janvier

